



Eolien en mer sur le Banc de Guérande :

L' éolien en mer de Saint-Nazaire (EDF-EMF) et RTE-Réseau de Transport d'Electricité sont fournisseurs officiels de La Solitaire du Figaro :

Un paradoxe de communication !

Belle envolée lyrique complètement fausse : « *Des éoliennes qui ne sont pas sans faire écho à la voile et aux bateaux, propulsés à la force du vent. Si des millénaires séparent la première voile aperçue au large de Saint-Nazaire de la première éolienne en mer, deux éléments fondamentaux les rassemblent pourtant : l'eau et le vent. Voile et éolienne en mer dépendent et découlent en effet de ces deux univers faits d'air et de liquide, deux mondes qui reposent sur une valeur commune : l'économie d'énergie et la confiance en la nature.* »

(www.lasolitaire.com/news/view/le-parc-eolien-en-mer-de-saint-nazaire-devient-fournisseur-officiel-de-la-solitaire-du-figaro)

La météo de cette 3^e étape est venue rappeler opportunément le **caractère intermittent et même instable du vent**. Le rendement d'un parc éolien dépend avant tout de la répartition de la force des vents, et pratiquement pas de sa technologie (*la puissance dépend du cube de la vitesse du vent*).

Deux erreurs (volontaires ?) :

- Le facteur de charge annuel de 41,5%, annoncé dans le contrat avec l'Etat, ne sera jamais atteint si on en croit l'expérience d'Europe du Nord. C'est sans doute pour cela que **la statistique détaillée des vents sur nos côtes** (*et les mesures faites grâce à l'éolienne locale flottante FLOATGEN*) ne sont pas communiquées au public...
- Les statistiques de vent en mer du Nord, d'Ecosse ou d'Irlande ne sont pas du tout comparables avec celles de Manche-Atlantique : affirmer que le retour d'expérience de l'Europe du nord est transposable chez nous est totalement faux !

« **L'économie d'énergie** » n'est une valeur commune qu'en apparence : si en **absence de vent** les Figaristes patientent **sans démarrer leur moteur thermique**, les producteurs d'électricité à partir des énergies fossiles prennent immédiatement le relais des éoliennes en panne de puissance avec les **centrales à gaz, à fioul ou à charbon**. Si, en termes de **bilan carbone de fonctionnement**, les **navigateurs sont vertueux**, les **éoliennes sont catastrophiques** comme le démontrent l'Allemagne qui a fait le choix des Energies Renouvelables Intermittentes contre le nucléaire chez eux (*mais qui acceptent d'importer de l'électricité nucléaire de France et de Belgique*) et a doublé ses émissions de CO2 !

Le respect de la nature : la navigation à la voile n'a aucun impact sur la nature, alors que **l'implantation de 80 monopiles d'éoliennes**, celle des 4 pieux (jacket des Chantiers de l'Atlantique) de la station électrique, les **120 km de câbles inter éoliennes** et les **33 km de double câble RTE** vont détruire durablement les riches fonds marins de l'estuaire de la Loire et du Banc de Guérande. Faire référence à une **valeur commune de « confiance en la nature » est un argument fallacieux et abusif**.

Le Conseil d'Etat a acté à St Briec que l'appel d'offres avait été vicié en choisissant le consortium Ailes Marines. Pour les 3 autres projets d'EDF-EMF, l'autorisation d'exploiter devrait être annulée suite au changement d'actionnaires de *EMF* par le remplacement du danois *DONG Energy power* par le Canadien *ENBRIDGE* associé au Fonds de pension canadien *CPP Investments*.

Finalement, en France, l'éolien en mer **ne contribuera en rien à la lutte contre le réchauffement climatique (CO2), ne pourra remplacer la production d'électricité nucléaire** (50% en 2050 est illusoire), **détruira la nature et financera avec nos taxes et impôts les retraites des Canadiens !!!**

Pour en savoir plus : www.dlm-eoliennesenmer.net

Contact: Alain Doré

06 80 20 38 40

defensedelamer@gmail.com

www.dlm-eoliennesenmer.net



[Stop-aux-éoliennes-sur-le-banc-de-Guérande](#)